Envoyé en préfecture le 01/04/2026
Reçu en préfecture le 01/04/2026
Publié le
ID : 029-212901755-20260330-2026_03_30_D38-DE

Commune de PLONEVEZ DU FAOU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2026 - 38

L'an deux mil vingt-six, le trente mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de **PLONEVEZ DU FAOU**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Marguerite BLEUZEN**, Maire.

Date de convocation : 20 mars 2026 Convocation affichée le : 20 mars 2026

Présents : M. BLEUZEN, V. CARO CHERRE, J.L. LANDREIN, J. BOULC'H, A. BRENAUT, A. RIOU, D. SALAÜN, G. BERNARD, A. LAMANDA, A-M. BRETEL, L. LE GUILLOU, D. MENUGE, S. MAO, M. VOLANT LE DEROFF, B. BARBIER, M. CAENES-BARDON, D. MORVAN, E. DE OLIVEIRA-ORIOL. M. QUERE.

Absent excusé :

Nombre de conseillers en exercice : 19 Nombre de conseillers présents : 19

Procuration :

Secrétaire de séance : Valérie CARO-CHERRE.

Objet de la Délibération
Désignation des correspondants au sein du conseil municipal.

Considérant le renouvellement du conseil municipal au mois de mars 2026,

Considérant qu'il est demandé au conseil municipal de désigner, parmi ses membres, des correspondants appelés à être les interlocuteurs privilégiés auprès de différents organismes,

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de nommer, pour la durée du mandat, les correspondants suivants :

- *Incendie et secours (SDIS) :* ***Alain BRENAUT.***
- *Défense :* ***Marguerite BLEUZEN.***
- *Tempête (ENEDIS) :* **Jean-Luc LANDREIN.**
- *Conseil d'école :* ***Valérie CARO CHERRÉ.***

Pour copie certifiée conforme,
Mme le Maire,
Marguerite BLEUZEN.